

Information à l'attention des familles des enfants scolarisés au Saint-Cœur de Marie.

Chers parents,

Nous subissons actuellement une vague de chaleur inhabituelle.

Le code couleur « alerte orange » sera d'actualité jusqu'à ce samedi 27/06. Ce code couleur « alerte orange » est assimilé aux circonstances exceptionnelles permettant à un Pouvoir Organisateur et sa direction de réorganiser les cours voire de suspendre ces derniers.

Par conséquent nous vous prions de prendre lecture des informations suivantes et relatives aux activités de ces jeudi 25 et vendredi 26 juin :

1/ Concernant les journées sportives

Ces dernières se tiendront de 8h30 à 12h00. Les enfants regagneront ensuite leur site scolaire habituel pour 12h15. Les parents qui le souhaitent pourront se présenter à la barrière de la rue des « Remparts Saint Christophe » pour reprendre leur enfant.

Les enfants qui continueront leur journée à l'école prendront leur repas « tartines » au réfectoire. *Les repas chauds et sandwich sont, pour rappel, suspendus le jour des « journées sportives » pour les enfants concernés.*

L'école assurera l'encadrement des enfants présents sur le site et ce suivant l'horaire habituel.

2/ Concernant le barbecue organisé à l'attention des élèves de P6-P6I

Les enfants concernés prendront part à cette activité. Les enfants se rendront chez Mme et M Salmon en empruntant le Ravel à partir de 9h00. La température matinale est annoncée supportable et les pauses utiles seront d'application. L'après-midi, les enfants auront l'occasion d'évoluer à l'extérieur et à l'ombre. Comme expliqué dans le courrier précédemment distribué, les parents sont attendus chez Mme et M Salmon pour 15h00. Le covoiturage est organisé et d'application.

3/ Concernant les enfants scolarisés **dans les classes qui ne sont pas concernées par les journées sportives ou le repas chez Mme et M Salmon**

Les enfants pourront quitter l'école, accompagnés par un parent, à 12h15. Les parents sont invités à se présenter à la barrière de la rue des « Remparts Saint-Christophe ».

L'école assurera l'encadrement des enfants présents sur le site et ce suivant l'horaire habituel.

Les repas chauds et sandwich sont, pour rappel, suspendus le jour des « journées sportives » pour les enfants concernés.

Note complémentaire :

Les apprentissages seront allégés sur les matinées et les cours ne seront pas dispensés sur les après-midi. Un justificatif d'absence avec la mention « Circonstances exceptionnelles » est souhaité pour le lundi 29/06/2026.

L'école n'est pas fermée.

En vous remerciant pour votre compréhension et en vous assurant que nous mettons tout en œuvre pour garantir des journées « confortables » pour chaque enfant en fonction de nos ressources,



Hannut, 23/06/2026

Talon à retourner au titulaire de votre enfant pour ce 24/06/2026.

Madame, Monsieur _____, parent de _____ scolarisé/e dans la classe
de P ____/I se présentera à la grille pour reprendre son enfant:

-jeudi 25/06/2026 à 12h15 pour reprendre son enfant : ☐ Oui ☐ Non

-vendredi 26/06/2026 à 12h15 pour reprendre son enfant : ☐ Oui ☐ Non

Signature/s :